

**DEPARTEMENT DE LA DRÔME
COMMUNE D'EYGALIERS**

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU : Mercredi 16 Septembre 2020 à 18h 30

Présents :

Garin Jean-Philippe; Gonzalès Raphaël ; Griol Alain : Jan Maryvonne ; Laugier Marie-Paule ; Maigre Jean ; Paesen Agnès ; Ricard Emilia ; Truphémus Gérard ; Verdenet Laurent.

Absents excusés :Colombet Thierry

La séance est ouverte sous la présidence de Gérard Truphemus

Secrétaire de séance : Alain Griol

ORDRE DU JOUR

1- Indemnités du Maire et des adjoints :

Cette indemnité doit être calculée en pourcentage de l'indice brut 1027 et non en pourcentage de l'indemnité du Maire soit :

Le Maire : 20 %; 1° adjoint : 8 % ; 2° et 3° adjoints 6 %

Adopté à l'unanimité.

2- Désignation de 2 représentants de la commune pour participer à l'élection des délégués du Comité syndical du syndicat départemental de télévision de la Drôme :

Garin Jean-Philippe et Laugier Marie-Paule

Adopté à l'unanimité

3-Convention d'attribution de subvention d'investissement :

La signature d'une convention entre la Mairie d'Eygaliers et le Conseil départemental pour le financement de la construction de la nouvelle mairie est **Adoptée à l'unanimité**

4- Incorporation de parcelles vacantes et sans maître dans le domaine communal :

A5- A 448- A 449-A 456 – A 673-A 674-B 122-B 422

Adopté à l'unanimité

5- Nouvelle convention retraite (CNRACL) est adoptée à l'unanimité avec réalisation totale.

6- Subvention aux associations :

Comité des fêtes : 900 euros

Cinéma de Buis les Baronnies : 250 euros

Olives et huile en fête : 150 euros

SPA de l'Isle sur la Sorgue : 100 euros

Adopté à l'unanimité

7- Délégations données au 1° Adjoint :

Contracter un emprunt (plafond de 50 000 euros)
Délégation de signature
Elaboration des dossiers

Adopté à l'unanimité

8- Délégations pour le Parc naturel :

Tit : Maryvonne Jan ; Suppl : Agnès Paesen

Adopté à l'unanimité

9- Commissions municipales :

- Organisation de la gestion de la salle municipale : 21 Septembre à 17h30
- Feuille d'Eygaliens : 28 Septembre à 18h.

10-Point sur la nouvelle mairie :

Quelques travaux restent à terminer.

Le déménagement pourra s'effectuer dès que les connexions EDF, téléphone et internet auront été installées, en principe à la fin Septembre.

Questions diverses :

- Plaintes de riverains à propos de nuisances sonores importantes causées par la remise en activité du CUBANA. Contact sera repris avec le Maire de Buis les Baronnies.
- Un passage piéton sera installé à l'entrée de la nouvelle mairie, un autre à l'arrêt du car scolaire, un troisième au carrefour devant la boîte au lettres (emplacement à déterminer).
- Installation de glissières dans zones dangereuses de la commune.
- Envisager d'installer un miroir au carrefour de la sortie du village avec la D72

Le secrétaire de séance

Le Maire

Alain GRIOL

Gérard TRUPHEMUS